

Le CDI est un lieu d'ouverture culturelle, de recherche d'information et de lecture.

Il est géré par deux enseignants documentalistes dont la mission est :

- de concevoir et mettre en œuvre une politique documentaire pour l'établissement
- de contribuer à former les élèves à la maîtrise de l'information
- de mettre à disposition des ressources et d'organiser la diffusion de l'information utile au sein de l'établissement
- de faciliter l'ouverture de l'établissement sur son environnement éducatif, culturel et professionnel.

D'après le protocole d'inspection des professeurs documentalistes (02/2007)

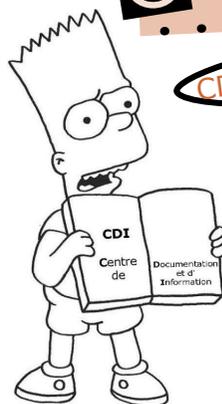


Horaires d'ouverture

Lundi	8h20 - 12h30 13h35 - 17h35
Mardi	8h20 - 12h30 13h35 - 17h35
Mercredi	8h20 - 11h30
Jeudi	8h20 - 12h30 13h35 - 17h35
Vendredi	8h20 - 12h30 13h35 - 15h30

Le CDI est ouvert pendant les récréations du lundi matin, mardi après-midi, jeudi après-midi et vendredi matin.

Si vous souhaitez faire acquérir des ouvrages (à destination des professeurs et/ou des élèves), n'hésitez surtout pas à nous communiquer les références



CDI du collège André Chénier

2 rue Diderot
78200 Mantes la Jolie

Tél. : 01 30 94 26 84

E-mail : cdiandrechenier@yahoo.fr

CDI du collège André Chénier



Bienvenue au Centre de Documentation et d'Information



Professeurs documentalistes :
Lydie-Anne Gasser
Michèle Gomont



Le lieu :

Le CDI se compose de différents espaces :

- Une salle principale avec un espace de travail (24 places), un coin lecture (7 fauteuils) et un espace informatique (5 postes destinés aux élèves pour leurs recherches documentaires avec une imprimante noir et blanc)
- Une petite salle informatique (6 postes)
- Un espace orientation

La formation des élèves

Les élèves de 6ème reçoivent une formation à la recherche documentaire (À la découverte du CDI ; L'objet-livre ; Le classement des documents ; Les clés du livre ; Dictionnaire et encyclopédie ; Les périodiques ; Formation à la recherche documentaire sur BCDI ; Formation à la recherche d'informations sur Internet)

Venir au CDI avec vos élèves

Le planning d'ouverture est affiché chaque lundi. Pensez donc à nous prévenir une semaine à l'avance si vous souhaitez venir avec votre classe.



Des ressources pour votre enseignement

- Des manuels scolaires
- Des revues professionnelles (*TDC, Documentation photographique, NRP, Revue EPS, Doc Sciences, Cahiers pédagogiques, Education magazine, ...*)
- Des documents sur l'orientation scolaire
- Un appui technique et pédagogique pour vos projets
- Une veille informationnelle
- Des expositions (*Comment un livre vient au monde ; Addiction, plaisirs amers ; Les chevaux ; La poésie en littérature jeunesse ; La Peinture et les grands maîtres ; Le Patrimoine culturel mondial ; Musique s'il vous plaît* pour l'année 2012/2013) avec des concours
- Des livres pédagogiques dans le rayon professeurs
- Un catalogue en ligne pour retrouver facilement tous les documents du CDI :

<http://clg-chenier-mantes.ac-versailles.fr/bcdiweb/bcdiweb.cgi/data>

Pour une collaboration efficace



Afin d'améliorer l'éducation à la maîtrise de l'information et de la communication, il serait bon que chaque professeur puisse remplir un mémo pour chaque travail de recherche que l'élève aura à effectuer (au CDI, en salle informatique ou chez lui) :

- Quelle est la discipline concernée, quel professeur demande le travail ?
- Quel est l'intitulé du sujet ?
- Est-ce un travail individuel ?
- Quel mode de restitution est prévu ?
- Quelle est la date limite de restitution du travail ?
- Quels sont les objectifs ? (L'élève doit être capable de...)
- Un complément de documentation est-il à envisager ?
- Nombre de séances prévu au CDI avec le professeur ou sur le temps libre de l'élève ?
- À quel niveau se situera le travail ? Survol des documents, lecture complète, collecte d'informations (trier, noter, résumer), production...
- Une évaluation est-elle prévue ? Sous quelle forme ?